



Combien de temps entre deux demandes de permis de construire?

Par **Krin90**, le **20/02/2017** à **08:19**

Bonjour,
Nous souhaiterions construire un garage. Selon le POS, nous pouvons construire en limite ou reculé de 1 m, mais nous sommes limités à 20 m². Nous aimerions construire un garage avec atelier de bricolage. Nous aimerions donc procéder en deux temps et faire au final deux constructions de 20 m² chacune. Donc nous aimerions connaître le temps entre deux demandes de permis de construire ?
Merci.

Par **morobar**, le **20/02/2017** à **10:44**

Bonjour,
Pour quoi 20 m² ? puis encore 20 m² ?
C'est le genre de surface qui se consolide avec l'existant.

Par **Krin90**, le **20/02/2017** à **10:46**

Le POS nous limite à 20m²

Par **morobar**, le **20/02/2017** à **14:09**

J'en déduis que 20 m² c'est le maximum, et qu'une fois ce seuil atteint vous ne pourrez plus

augmenter de même un seul m² supplémentaire.
Je suppose qu'il est question de COS, notion qui a maintenant disparu.

Par **talcoat**, le **21/02/2017** à **10:38**

Bonjour,
Ce n'est pas parce que la notion de COS a disparue que l'on ne limite pas la surface de plancher possible à construire.
Aujourd'hui le POS va disparaître, il faut aussi regarder le PLU en préparation...
Cordialement

Par **morobar**, le **21/02/2017** à **15:15**

Bonjour @talcoat,
Je sais ces choses, mais je tente d'arracher des renseignements afin d'éclairer une situation trop sommairement exposée/

Par **Krin90**, le **21/02/2017** à **16:50**

Bonjour
Quand je suis allé me renseigner à la mairie, le seul document que l'on m'a donné est le POS. C'est donc mon seul document de référence. Il prévoit une limitation à 20m² pour construction en limite ou reculé de 1m par rapport à la limite. Pour nos projet, 20m² est insuffisant. On voulait savoir si l'on construit un garage de 20m² cette année. Est il possible de refaire une demande de permis de construire dans quelques années pour construire un second de 20m² (l'un derrière l'autre). Les voisins étant tout a fait d'accord avec notre projet.
Qu'est ce qui n'est pas clair?

Par **talcoat**, le **21/02/2017** à **18:58**

Bonjour,
@morobar a déjà répondu à cette question, la première demande de 20m² consommera les possibilités d'extension.